



Paris, le 8 novembre 2018

Le conseil d'administration de Nexem a décidé à l'unanimité de confier la présidence de l'organisation à Alain Raoul, et la présidence déléguée à Philippe Calmette. La nouvelle gouvernance ainsi constituée portera le projet et l'action de Nexem jusqu'aux élections prévues en juin 2019.

---

## Contact > Service de presse Nexem

**Stéphanie Panissier**

Tél. : 01 55 45 33 66

Email : [s.panissier@nexem.fr](mailto:s.panissier@nexem.fr)

Suivez-nous sur :

- [Twitter @Nexem\\_actu](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

**10 000**

établissements  
et services

**300 000**

salariés

---

**Nexem** est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif. Elle **représente et défend les intérêts de 10 000 établissements et services** employant plus de **300 000 professionnels** dans cinq secteurs d'activité : les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, les personnes âgées et le sanitaire.

Nexem entend **faire évoluer la fonction employeur** pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

**Nexem négocie :**

- dans le cadre de la **CCN 66**, de la **CCN 79** et des **accords CHRS** ;
- au niveau de la **branche** sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- au niveau **multi professionnel**, via l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

**Ses 4 grandes missions :**

- moderniser le dialogue social ;
- agir sur les politiques publiques ;
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents ;
- anticiper l'évolution du secteur.

Retrouvez toutes nos informations sur [nexem.fr/](http://nexem.fr/)

---